

COLMAR

Feu de décharge sauvage : des questions brûlantes

Quelle est l'origine de l'incendie, qu'est-ce qui a brûlé et comment faire pour éviter que cela se reproduise ? Autant de questions brûlantes qui se posent, après le feu de décharge sauvage qui a entraîné un énorme panache de fumée vers les habitations des gens du voyage et bien au-delà.

Qu'est-ce qui est parti en fumée ce dimanche 19 juin à partir de 17 h ? À peu près tout ce qu'on est censé trier dans une déchetterie ! Sur 2 000 m², il ne reste presque plus que des traces calcinées de quantité de pneus, de plastiques, de vieux meubles, d'électroménager, de bidons ou encore de bouteilles de gaz...

Après dix heures d'efforts intenses de 120 pompiers, subitement aidés par une pluie battante, les soldats du feu ont éteint le brasier. Puis ils ont noyé le site situé entre la voie ferrée, la rue de l'Espérance et l'aire d'accueil des gens du voyage, avant de quitter les lieux peu après 6 h 30.

« Si on ne fait rien, ça recommencera ! »

Ce lundi matin 19 juin, l'odeur âcre flottait encore dans l'air, mais les quelques centaines de riverains évacués avaient pu rega-

ner leurs logements vers minuit. « Encore bravo aux pompiers, il n'y a aucune habitation dégradée et surtout aucun blessé ! », insistaient-ils, après leur avoir proposé notamment de l'eau et du café lorsqu'ils étaient dans le feu de l'action.

En revanche, une douzaine de foyers de la rue de l'Espérance déplorait la perte de la quasi-totalité du contenu de leurs boxes extérieurs : « On y rangeait nos outils, du matériel informatique, nos souvenirs de famille... Sans compter la valeur sentimentale, il y en a pour des dizaines de milliers d'euros, et pour l'heure les assurances ne veulent rien entendre ».

D'autres manouches se tournaient déjà vers les semaines et mois qui viennent : « Si on ne fait rien, ça va forcément recommencer ! Peut-être que des habitants déposent des choses sur cette décharge sauvage, mais des gens de l'extérieur - y compris des entreprises - viennent par la rue Mittler-Weg, ou même par la voie ferrée... »

D'aucuns rêvent qu'y soit construit « un terrain de jeu pour les enfants, qui se blessent en jouant sur le bitume ou dans cette décharge... On pourrait aussi cultiver de petits pota-



Le brasier de 2 000 m² - qui a légèrement traversé la voie ferrée - vu depuis l'hélicoptère de la gendarmerie. Photo SIS 68

gers ».

Un merlon suffisamment haut ?

Eric Straumann se dit « prêt à réaliser ce type d'aménagement, à condition que cela soit respecté et ne se transforme pas en dépotoir... On va voir avec les services de l'État ce qu'on peut faire, mais on a déjà débarrassé de nombreuses reprises cet en-

droit, on a mis des obstacles comme des plots en béton qui sont à chaque fois démolis. Il faudra trouver une solution pour clôturer mais ce n'est pas simple, par exemple une caméra située à l'entrée de la rue avait été dégradée. Peut-être un merlon suffisamment haut ? »

Une société de surveillance rémunérée par Colmar Agglomération (CA) « a jeté l'éponge en 2010 », et un

habitant de la rue de l'Espérance est rémunéré par le CCAS en tant que coordinateur pour veiller, « mais c'est difficile pour lui aussi : cela se passe bien avec une grande partie de cette communauté, mais quelques individus ne respectent pas les règles ». Le maire de Colmar et président de l'Agglomération évoque « l'activité de récupération de ferraille et d'objets divers qui doit dis-

paraître, il existe des normes. Une minorité d'habitants va chercher des déchets jusqu'en Allemagne, moyennant rémunération, et les entrepose ici ».

Dépolluer le site

L'élu souligne que le terrain du brasier appartenant à CA, qui accueillait des caravanes et des baraquements avant que des maisons en dur soient livrées en 2013, « devra être remis aux normes comme la loi l'exige. C'est de la compétence de l'agglomération pour cette aire d'accueil des gens du voyage de Colmar, il faut compter deux ans, le temps d'obtenir les autorisations. Depuis très longtemps, il y avait des décharges sauvages dans le coin, il faudra dépolluer le site ».

Une enquête judiciaire a été ouverte, mais déterminer l'origine de l'incendie s'annonce particulièrement ardu : « Des objets sont parfois brûlés pour récupérer le cuivre, et les pompiers interviennent régulièrement pour des feux de moindre ampleur, indique le premier édile. Mais impossible à ce jour de dire comment c'est parti ce dimanche, toutes les hypothèses sont ouvertes d'autant que tout est très sec ».

Jean-Frédéric SURDEY

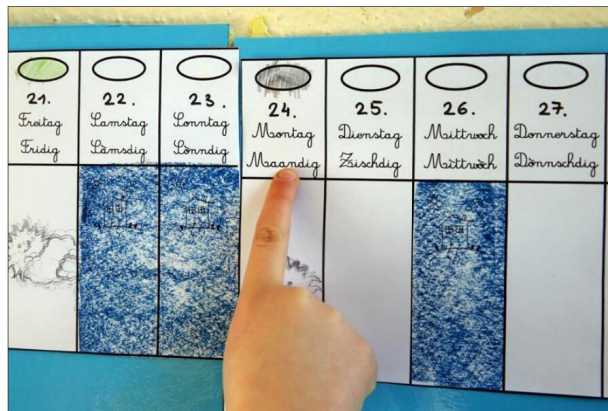
ECOLE MATERNELLE LES TULIPES

Parcours immersif allemand-alsacien cherche élèves

L'ouverture d'une classe immersive allemand-alsacien (et français) à Colmar, annoncée avec tambours et trompettes, peine à trouver des élèves. Une ultime réunion d'information à destination des parents aura lieu ce jeudi 22 juin à l'école Les Tulipes.

Le moins que l'on puisse dire, c'est que les parents ne se ruent pas pour inscrire leurs enfants dans la classe immersive alsacien-allemand-français qui ouvrira à la rentrée à la maternelle Les Tulipes... Il y a encore quelques jours, on ne comptait que quatre inscrits. Ils seraient désormais six. Le mail envoyé par la direction de l'école aux parents, jeudi 8 juin, en a certainement persuadé certains, pas forcément pour leur adhésion au projet pédagogique, mais plus sûrement pour éviter à leur progéniture de se retrouver dans une classe surchargée !

En effet, il est prévu à la rentrée, dans cette école, trois classes avec triple niveau, toutes dans un parcour différent : une classe monolingue français, une classe bilingue français-allemand et une classe immersive allemand alsacien. « Si cette classe immersive ne devait pas ouvrir par manque d'élèves, nous n'aurons plus que deux classes à la rentrée, puisque nos effectifs ne nous permettent pas d'ouvrir une deuxième classe



L'alsacien, l'allemand : les élèves de la classe immersive passeront de l'un à l'autre avec souplesse pour mieux appréhender l'apprentissage des langues. Photo Archives DNA/Vanessa MEYER

bilingue », prévient la directrice. De quoi faire réfléchir certains parents et leur faire passer le cap...

Des dérogations étendues au nord du département

Pour autant, l'engouement espéré n'a pas lieu. « C'est quelque chose de nouveau, d'expérimental, il faut un peu de temps pour que les parents comprennent le projet. Aussi, il nous est apparu indispen-

sable de donner un complément d'information par rapport à cette classe immersive, pour répondre aux questions et lever d'éventuelles craintes. C'est pourquoi nous organisons une réunion d'information ce jeudi 22 juin à 17 h 30 en présence de l'enseignante Pascale Richi qui aura en charge cette classe à la rentrée, à l'école des Tulipes », annonce Sarah Hinterlang, l'inspectrice de la circonscription de Colmar. Et de rappeler que

pour ce parcours qui porte le nom de Tomi Ungerer, les dérogations seront étendues au nord de département. Les élèves d'Ingersheim ou Turckheim y seront donc bienvenus.

Rémy Kozlik, inspecteur de l'Éducation nationale, missionné par le rectorat pour les questions relatives aux langues vivantes et au bilinguisme au niveau départemental, rappelle : « Le but de ce projet ouvert à tous est de faire

revivre l'alsacien dans nos écoles. Une reconquête du patrimoine local, riche de comptines, de proverbes... »

Mais de préciser : « Nous ne sommes pas sur le même modèle que celui que développe l'école ABCM par exemple ». Une seule enseignante assurera tout l'enseignement : « Le modèle un maître-langue est de plus en plus questionné, c'est complexe pour les enseignants, et c'est plus confortable pour les parents d'avoir un seul interlocuteur. On parle de plus en plus de *translanguaging*. Au cours d'une même activité, on pourra passer de l'alsacien à l'allemand, en ayant recours à la langue qui vient le plus naturellement. C'est ce que préconisent de plus en plus les linguistes de nos jours. Les enfants seront dans bain plurilinguis-

tique. Le recteur tenait à ce que le français soit présent dans ce parcours. On sera sur 25 % de français et 75 % d'allemand et d'alsacien en petite section, pour arriver à 50-50 en grande section. Pour la suite, on verra ce que les ressources humaines en enseignants dialectophones nous permettent de faire, mais les enfants pourront de toute façon rejoindre le parcours bilingue. Les formations d'enseignants ont déjà commencé, on veut créer un collectif d'enseignants pour réfléchir et échanger autour de ces pratiques en alsacien. »

Nathalie JOUSSE-NIANG

Réunion d'information sur le parcours immersif allemand-alsacien-français jeudi 22 juin à 17 h 30 à l'école maternelle Les Tulipes, place Desportes à Colmar.

Il faut être marteau pour ne pas y penser !

Montrez-vous !

37% des lecteurs de LALSACE ou des DNA ciment le bricolage

Source : Showtime OneNet 2020-2021. Lectura, print & web

Communiquez dans nos journaux
contacts@ebramedias.fr
03 89 32 79 05

ebramedias
Alliance
DNA LALSACE
www.ebra.fr

PRINT | DIGITAL | DATA | RESEAUX SOCIAUX | ENCARTAGE | ÉVÉNEMENTS